



« Amélioration de la sécurité alimentaire » par le renforcement des compétences de production de maraîchères et maraîchers des cercles de Diéma & Nioro-du-Sahel.

RAPPORT DE FORMATION

Stages janvier-mars 2021



**Action Essonne-Sahel et partenariat Koréra-Korè /Ajukoby
Programme 2019-2021**



Juin 2021

I. RAPPEL DES OBJECTIFS :

A. Objectif général :

Renforcer les compétences de production locale de quatre-vingt-quatre (84) maraîchères et maraîchers dans les cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel dont 48 pour les sessions de l'année 2021 : 36 du financement de Essonne-Sahel (contrat E-S) et 12 de la commune de Koréra-Korè (contrat K-K/Ajukoby).

B. Objectifs spécifiques de la formation :

A l'issue de la formation, les maraîchères et maraîchers devront être capables, dans le cadre d'un développement durable et en intégrant les principes de l'agroécologie de :

- Réaliser le compostage en tas ;
- Aménager un espace cultural (préparer le support d'une culture) ;
- Assurer la conduite d'une culture (installer, réaliser les apports hydriques et nutritifs) ;
- Protéger une culture contre les ennemis culturaux et les aléas climatiques.

Au programme : arrosage au goutte-à-goutte, plantation de haies vives, diversification des variétés maraichères, production de compost, lutte contre l'évapotranspiration, lutte contre les ennemis des cultures.

II. DEROULEMENT DE L'ACTION :

L'action s'est déroulée dans la salle de formation et au Jardin Pilote du CFP en deux sessions de cinq jours de formation (sans interruption) séparées par un intervalle de 2 semaines.

Les dates de déroulement des sessions des formations :

Année	Désignation	Session N° I	Intersession	Session N°2
2021	FORMATION N°4	17 au 21 Janvier	22 Janvier au 06 Février	07 au 11 Février
	FORMATION N°5	24 au 28 Janvier	29 Janvier au 13 Février	14 au 18 Février
	FORMATION N°6	28 février au 04 mars	05 mars au 20 mars	21 mars au 25 mars
	FORMATION N°7	07 mars au 11 mars	12 mars au 27 mars	28 mars au 01 avril

A. Participants à la formation

Afin de rendre les groupes de participants compatibles avec les principes d'une formation pratique et participative, de favoriser les échanges et enrichissements mutuels, le nombre de participants par groupe a été limité à douze. Les participants sont venus de 28 villages situés dans 17 communes. Ils sont au nombre de 48 dont 36 femmes et 19 jeunes désignés respectivement par la police en gras dans les tableaux.

Groupe IV					Groupe V				
N°	PRENOM	NOM	VILLAGE	COMMUNE	N°	PRENOM	NOM	VILLAGE	COMMUNE
1	Mamou	COULIBALY	Dianguirdé	Dianguirdé	1	Kama	DIAWARA	Tassekaye	Koréra-Koré
2	Sounkoura	TRAORE	Méréla		2	Minata	DRAME	Tassekaye	
3	Nioumma	BOUNNE	Diaye Koura	Diaye-Koura	3	Samba	COULIBALY	Débo	Djankounté-Camara
4	Aminata	FOFANA	Diaye Tuguné		4	Fatoumata	TRAORE	Fangoumba	
5	Ntènin	DIAWARA	Koréra Tuguné	Koréra-Koré	5	Moussa	YATTABARE	Yérééré	Yérééré
6	Oumou	DIAWARA	Koréra Tuguné		6	Mahamadou	DIAWARA	Yérééré	
7	Iya	KONTE	Hassi	Koréra-Koré	7	Rouguiatou	DIALLO	Fassou-Débé	Fassou-Débé
8	Lallé	SAMOURA	Hassi		8	Kadiatou	KA	Fassou-Débé	
9	Kamissa	NIKATE	Dampa Diarisso	Diéma	9	Yagaré	FOFANA	Béma	Béma
10	Assa	MAGASSA	Dampa Diarisso		10	Hatouma	HAÏDARA	Béma	
11	Djoukou	COULIBALY	Lakamané	Lakamané	11	Ibrahima	DIARRA	Koukroumé	Simby
12	Diouka	CAMARA	Lakamané		12	Balla	DIAKITE	Koukroumé	

Groupe VI					Groupe VII				
N°	PRENOM	NOM	VILLAGE	COMMUNE	N°	PRENOM	NOM	VILLAGE	COMMUNE
1	Sékou	CAMARA	Diéoura	Diéoura	1	Mamadou	CAMARA	Fatao	Fatao
2	Assa	CAMARA	Diéoura		2	Founé	GARY	Fatao	
3	Modibo	TRAORE	Gomitradugu	Gomitradugu	3	Maye	KONATE	Sansankidé	Sansankidé
4	Dansanou	TRAORE	Sében Kélen		4	Mady	TRAORE	Sansankidé	
5	Makan	COULIBALY	Dioumara	Dioumara	5	Kandja	SOGORE	Sagnaga	Koréra-Korè
6	Araba	COULIBALY	Dioumara		6	Mama	TOUNKARA	Sagnaga	
7	Messa	TOUNKARA	Béma	Béma	7	Coumba	SOW	Grand Biru	Gavinané
8	Binné	KAMISSOKO	Béma		8	Kadidja	SY	Petit Biru	
9	Mama	DIAWARA	Diabaguéla	Koréra-Korè	9	Modibo	SISSAKO	Kari	Lambidu
10	Hatoumata	DIAWARA	Diabaguéla		10	Dary	KEITA	Kari	
11	Fatoumata	DICKO	Nématoulaye	Koréra-Korè	11	Aïssata	DIALLO	Hamet Bubou	Nioro-Tuguné
12	Minata	KONATE	Nématoulaye		12	Oumou	SOW	Hamet Bubou	

B. Méthodologie adoptée :

Les formations, composées chacune de deux sessions, ont été essentiellement axées sur les techniques mises en œuvre dans le Jardin Pilote. Les apports théoriques, destinés à renforcer les observations et les apprentissages pratiques, ont été faits au début, en cours et à la fin des séances.

Chaque session a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs de progrès retenus pour l'action, même si les objets de démonstration et de mise en œuvre sont différents en fonction du calendrier culturel du Jardin Pilote.

C. Activités de formation :

Toutes les activités pratiques ont été réalisées avec la participation de tous les apprenants du groupe. Une quantité importante d'informations sur les techniques a été donnée à travers les échanges entre les stagiaires, les apports théoriques des formateurs et les fiches techniques conçues pour les actions de formation par l'expert formateur.

Quelques séances d'apport théorique :



LE COMPOSTAGE EN TAS :

Le compostage est une activité de production de fumure organique. Lors des deux sessions de formation tout un ensemble de connaissances a été partagé et appliqué sur le terrain pour les quatre groupes de formation (formateurs et stagiaires).

Confection de la fosse, préparation des matières organiques et leur mise en tas.



1^{er} retournement et mélange de matériaux du tas.



2^{ème} retournement et mélange de matériaux du tas.



Compost arrivé en maturité.



L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE CULTURAL :

Les participants de chaque groupe ont tout d'abord observé, examiné (remesuré) les dimensions des aménagements sur place. Puis ils ont effectué des opérations de délimitation, de l'ameublement et du nivellement de leur parcelle. Enfin, ils ont réalisé des aménagements (planches, billons, cuvettes).

Préparation de l'espace culturel :

Délimitation et nettoyage, l'ameublement, émottage et nivellement de l'espace culturel.



Confection des planches :

Mesure et piquetage des côtés et angles, mise en place du cordeau et relèvement des bordures des planches.



Confection des billons :

Mesure et piquetage de l'épaisseur et de l'écart d'entre-billons, mise en place du cordeau, confection des billons.



Confection des cuvettes :

Mesure et piquetage des distances entre les lignes et sur une même ligne, confection des cuvettes.



LA MULTIPLICATION DE CULTURE MARAICHERE PAR SEMIS (PEPINIERE) :

Préparation du sol pour semis en pépinière, réalisation d'un tracé de ligne de semis et semis manuel.



Installation d'un système de protection et entretien d'une pépinière.



L'INSTALLATION D'UNE CULTURE SUR SUPPORT SOL (REPIQUAGE) :

Repérage des points de repiquage, arrachage et habillage de plants de pépinière, mise au sol et arrosage.



Préparation des cuvettes, arrachage et habillage des plants de pépinière, mise au sol et arrosage.



LA CONDUITE D'UNE CULTURE EN PLACE :

Désherbage des planches d'oignons, binage de la pépinière, apport de fumure organique aux plants de laitues.



Protection des plants contre le rayonnement solaire par le paillage.



Protection de plants contre les insectes, les animaux, les oiseaux par l'installation de tissu anti-moustique.



III. CONCLUSION ET SUGGESTIONS :

Les formations se sont passées sans difficultés majeures. Sur le plan organisationnel, il n'y a pas eu de problèmes. Les dates et délais d'exécution de toutes les sessions de toutes les formations ont été respectés. Les heures de début et de fin d'une journée de formation ont été décidées en commun et en accord avec les stagiaires.

Les stagiaires sélectionnés ont tous répondu présents aux 1^{ères} sessions. Il y a eu quelques absences dans les groupes VI et VII pendant les 2^{èmes} sessions. Ces absences avaient toutes pour causes des raisons sociales : décès, maladie, mariage, voyage etc. Ils ont participé avec motivation à toutes les activités d'apprentissages théoriques comme pratiques. Il n'y a eu aucun problème, aucun incident dans toutes les formations. Une ambiance sereine régnait au sein des stagiaires. Chaque stagiaire partageait ses expériences vécues dans la pratique de l'activité avec le groupe. Le Jardin Pilote, grâce à son état d'exploitation, proposait une multitude et riches situations d'apprentissages. Plusieurs cultures maraîchères installées et à des stades de développement très variés : chou, poivron, aubergine locale, oignon, céleri, gombo, concombre, betterave, tomate, laitue, piment. Trois techniques d'aménagement de parcelle : en zaï (trous de 20-30 cm de diamètre), en planche de 5 m de long et en billon.

Un système d'arrosage : l'arrosage traditionnel à l'aide d'arrosoirs de 10 à 12 litres.

La seule difficulté, à laquelle nous faisons face encore, est la lutte contre les oiseaux. En saison sèche avec l'assèchement des cours d'eaux saisonniers et l'absence de verdure, les périmètres maraîchers deviennent des lieux de survie d'un grand nombre d'êtres vivants. A l'aide des moyens de lutte mécanique, biologique, de pratiques culturelles etc. un grand nombre de ces êtres vivants peut être contrôlé sans affecter l'environnement. C'est ainsi qu'avec la pratique du paillage nous adoucissons les forts rayons solaires et contrôlons un grand nombre d'adventices... ; avec l'installation d'une protection en tissu anti-moustique nous contrôlons les insectes, les rats, les écureuils, les lièvres, les margouillats etc.

Cependant, la technique que le Centre ambitionne de faire pour lutter contre ces animaux, est de réaliser un abri fait de charpente soit en bois, en bambous ou en fer... le tout recouvert soit d'un tissu anti-moustique, d'une bâche, ou d'un filet de pêche ou même de matériaux biodégradables (paille, tiges de chaume, etc.). Dans cet abri l'exploitant peut entrer, s'y mouvoir et réaliser toute opération culturale.

Moussa **SISSOKO**

Expert Formateur

Responsable du CFP Niore-du-Sahel